



La maturité bilingue français - allemand au Gymnase de Nyon

Information aux parents et aux élèves

Déroulement de la présentation

- Le programme
- Les exigences
- Séjours linguistiques
- Echanges linguistiques
- Prochaines échéances
- Vos questions

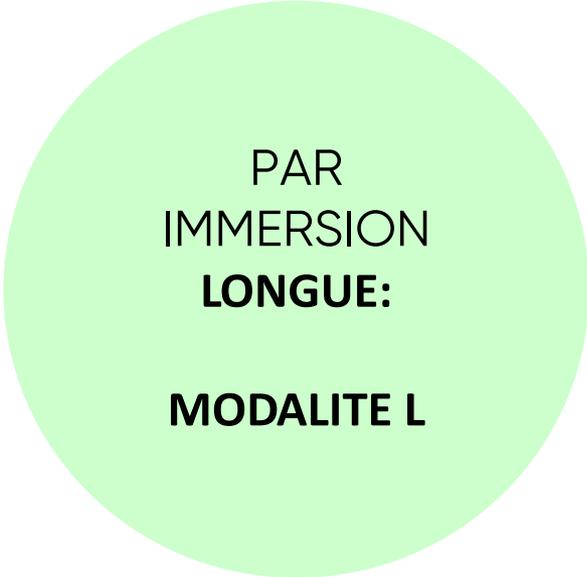
Le but de la maturité bilingue

- accroître l'acquisition de compétences communicationnelles
- approfondir les connaissances culturelles liées à la langue d'immersion
- pas de bilinguisme, mais une excellente maîtrise et pratique de la deuxième langue nationale

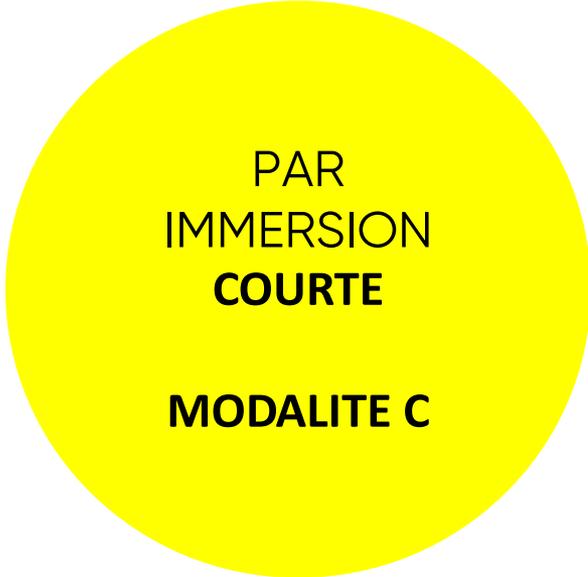
La conception générale

- Suivre une partie de la formation gymnasiale dans un pays germanophone.
- Bénéficier de branches enseignées en allemand (mathématiques, histoire) lors du retour au gymnase de Nyon

Deux modalités possibles



PAR
IMMERSION
LONGUE:
MODALITE L



PAR
IMMERSION
COURTE
MODALITE C

Modalité L- Immersion Longue

1^{ère} année

- Les cours ont lieu normalement toute l'année au Gymnase de Nyon.

2^{ème} année

- Toute cette deuxième année se déroule dans un gymnase de langue allemande. Au retour, seuls les résultats obtenus au second semestre seront pris en compte pour l'évaluation de l'année.

- **3^{ème} année**
- Le retour au Gymnase de Nyon s'effectuera probablement avec un changement de classe.
- Le cours dispensé en allemand est l'histoire; et les mathématiques (niveau standard ou renforcé) au choix de l'élève, dans la mesure des places disponibles.
- Le travail de maturité est rédigé et présenté en allemand. Pour cela le gymnase met en place un appui comme aide à la rédaction.
- En fonction des besoins, d'autres appuis peuvent être mis en place.

Modalité C: immersion courte

1^{ère} année

- L'élève suit les cours normalement jusqu'au mois d'avril (autour de Pâques).
- Il effectue ensuite un séjour de 10-12 semaines dans un Gymnase de langue allemande.

2^{ème} année

- Le retour au Gymnase de Nyon s'effectue probablement avec un changement de classe.
- Les cours en allemand sont les mathématiques (niveau standard ou renforcé) et l'histoire.

3^{ème} année

- Les cours en allemand sont toujours les mathématiques (niveau standard ou renforcé) et l'histoire.
- En mathématiques, l'examen oral et l'examen écrit sont en allemand.
- Le travail de maturité est rédigé et présenté en allemand.
- Compte tenu de la difficulté de la réalisation du TM en allemand après un séjour court, le gymnase met en place un appui comme aide à la rédaction.

Dans les deux modalités

- Les élèves ont droit à des cours d'appui ponctuels, lors de leur retour au gymnase de Nyon.
- Il n'y a pas d'écolage à payer dans le gymnase d'accueil, mais l'écolage au gymnase de Nyon reste dû.
- Les frais de matériel à acquérir pour les études (livres, photocopiés, ou autres documents) sont remboursés sur présentation des justificatifs originaux jusqu'à concurrence de

1000.- pour la variante longue

300.- pour la variante courte

Les exigences – modalité longue

Conditions à remplir pour le départ

- L'élève doit obtenir un total général égal ou supérieur à 45 points (une moyenne de 4,5 par branche) à la fin du 1^{er} semestre de la 1^{re} année (21 janvier 2022).
- A la même échéance, au moins 13 points en additionnant les moyennes de français, de mathématiques et de l'option spécifique.

Conditions à remplir pour le départ (suite)

- L'élève doit être inscrit dans un gymnase ou dans une école (de degré secondaire II) en Suisse allemande, en Allemagne ou en Autriche.
- Les écoles privées sont acceptées seulement si leur statut est reconnu par l'Etat!
- L'élève reste administrativement rattaché au gymnase de Nyon.

Conditions de réussite au retour à Nyon

- L'élève obtient un bulletin annuel suffisant délivré par le gymnase d'accueil.
- Une équivalence des résultats obtenus lors du second semestre est établie et, en cas de réussite, validée par le gymnase de Nyon.
- En cas d'échec léger, l'année peut être validée par le directeur de Nyon sur préavis favorable du gymnase d'accueil.

Les exigences – modalité courte

Conditions à remplir pour le départ

- L'élève doit obtenir un total général égal ou supérieur à 42,5 points à la fin du 1^{er} semestre de la 1^{re} année (21 janvier 2022).
- A la même échéance, au moins 13 points en additionnant les moyennes de français, de mathématiques et de l'option spécifique.
- A ces conditions, l'année scolaire est également validée. Fin des notes: au moment du départ.

Conditions à remplir pour le départ (suite)

- L'élève doit être inscrit dans un gymnase ou dans une école (de degré secondaire II) en Suisse allemande, en Allemagne ou en Autriche.
- Les écoles privées sont acceptées seulement si leur statut est reconnu par l'Etat!
- L'élève reste administrativement rattaché au gymnase d'origine.
- L'élève reçoit une attestation non chiffrée délivrée par l'école partenaire.

Responsabilité de l'élève et de sa famille pour les deux modalités

- ❖ L'élève et sa famille sont responsables de la recherche d'une famille d'accueil / d'un internat et de l'adresse d'une école, de manière privée (famille, connaissance, bouche à oreille...)
- ❖ Le choix de la destination est libre, pourvu que ce soit en Suisse alémanique, en Allemagne ou en Autriche.
- ❖ La prise en charge financière pour la famille d'accueil incombe à la famille de l'élève (environ 600.- par mois)

Responsabilité du Gymnase dans les deux modalités

- La répondante organise l'inscription et l'accueil scolaire dans le gymnase germanophone choisi.
- La répondante établit le contact entre les gymnases et, si besoin est, assure un suivi avec le gymnase d'accueil durant les mois ou l'année de séjour.
- Les élèves sont suivis par la répondante (à Nyon et pendant le séjour). Les élèves lui donnent des nouvelles et la tiennent au courant de tout élément important.

Les deux modalités peuvent se faire aussi sous forme d'échange linguistique

- L'échange implique un principe de réciprocité, un accueil mutuel.
- Pour trouver un partenaire et une école, l'élève doit s'adresser à la répondante pour obtenir le dossier.
- La répondante transmet ensuite le dossier rempli au bureau d'échange cantonal qui aide à l'organisation
(**Frédéric Gigon** : frederic.gigon@eduvaud.ch)
- Moins de frais, plus rassurant, plus facile.
 - destinations en Suisse allemande, en Allemagne et en Autriche

Les deux modalités peuvent se faire aussi sous forme d'échange linguistique

- Modalité longue: l'échange a lieu en même temps, durant la même année.
- Modalité courte: à définir en fonction des disponibilités.
- A noter: pour des raisons d'organisation, les familles qui s'engagent dans un processus d'échange, doivent assurer l'accueil de l'élève germanophone, même si l'élève francophone n'a pas obtenu les points pour partir.

Renseignements à fournir pour le séjour

- l'adresse de la famille d'accueil (au plus tard le 14 janvier 2022).
- Si possible l'adresse d'un gymnase le plus proche de ce lieu, pour autant qu'il corresponde au profil de l'élève.
- formule d'inscription imprimée et signée

Dossier pour un échange

- questionnaire pour un échange (un an ou trois mois)
- 3 photos passeport
- présentation de la famille (petit texte)
- lettre de motivation

Prochaine échéance

17 décembre 2021 : délai d'inscription définitive

Pour les séjours: l'inscription se fait sur le site du gymnase de Nyon:

<https://moodle.gymnyon.vd.ch>

Puis la feuille doit être imprimée, signée par les parents et remise à la répondante.

Pour les échanges: rendre le dossier à la répondante.

- Cette présentation se trouvera sur le site moodle du gymnase:
 - www.gymnasedenyon.ch
- Plus d'informations sur le site du canton:
 - <https://www.vd.ch/themes/formation/formations-gymnasiales/ecole-de-maturite/certificat-de-maturite-avec-mention-bilingue-francais-allemand/>
- Adresse courriel de la répondante:
angelika.wenzel@eduvaud.ch